

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6829**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER PSYCHOLOGIE spécialité Psychologie du développement : handicap et prévention chez l'enfant (finalité recherche et professionnelle)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Rouen	Président de l'université de Rouen, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124g Psychologie de la santé ; Psychologie clinique ; Psychopédagogie ; Psychologie de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

activités visées :

- Réaliser des actions d'analyse, d'évaluation psychologique et de conseil, selon les besoins des personnes afin de leur apporter un soutien ou une aide psychologique.

- Réaliser des bilans psychologiques.

- Pouvoir mener des actions selon des médiations thérapeutiques spécifiques (art thérapie, musicothérapie, thérapie du jeu...).

- Pouvoir mettre en place un suivi psychothérapeutique selon des orientations développementales, systémiques, comportementales, cognitives.

capacités attestées : - Maîtriser les outils fondamentaux de l'exercice du psychologue : entretien, examen psychologique, conduite de réunion.

- Connaître et utiliser les théories psychologiques sous jacentes aux interventions concernant : l'adaptation sociale et individuelle du jeune enfant dans ses divers milieux (famille, crèche, institution de soins ou d'éducation) ; la mise en oeuvre d'aides psychopédagogiques aux acquisitions selon les risques ou les difficultés évaluées ; l'organisation de plans individualisés de rééducation, en particulier dans ses composantes cognitives, émotionnelles et sociales ; l'évaluation des risques et l'analyse d'interventions préventives ; l'intervention thérapeutique psychologique mère-enfant, enfant, fratrie et famille.

- Maîtriser les méthodes d'observation, évaluation (examen psychologique), d'entretien, conseil, ainsi que les méthodologies impliquées dans la recherche action.

- Conduire une réflexion sur les pratiques psychologiques en fonctions des institutions et des demandes, en accord avec la déontologie professionnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Association - Cabinet médical - Centre de Protection Maternelle et Infantile - Collectivités locales (Aide sociale à l'enfance, crèche, PMI)
Entreprise - Etablissement d'enseignement spécialisé - Etablissement médical (hôpital, clinique, ...) - Etablissement pénitentiaire -
Etablissement scolaire - Formateurs de personnel éducatif et paramédical - Institut de formation - Résidence de personnes âgées - Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

type d'emplois accessibles : Le Master mention psychologie est la seule voie d'accès au titre de psychologue (inscription obligatoire sur liste ADELI - loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 - Arrêté du 14 novembre 2002) :

- Psychologue des collectivités locales (Aide sociale à l'enfance, crèche, PMI)

- Psychologue des hôpitaux

- Psychologue en secteur associatif médico-social, sauvegarde de l'enfance et éducation spécialisée (handicap notamment)

- Formateurs de personnel éducatif et paramédical

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Formation en 2 ans.

Les études du Master de psychologie sont organisées selon une spécialisation progressive. Le Master propose une formation mixte recherche et professionnelle. L'étudiant choisit un parcours qui lui permet de réaliser un projet de formation le préparant à la professionnalisation comme chercheur ou professionnel praticien. C'est pourquoi le M1 comporte un stage de recherche de 100h, un stage clinique de 200h avec supervision ; une acquisition de connaissances transversales, de spécialité et hors spécialité. Le M2 suppose d'avoir capitalisé 60 ECTS et de présenter un projet de formation M2 en clinique et recherche dans une des spécialités de psychologie proposée par les équipes de recherche et de formation (ici PHPE)

Pour se présenter au Master 2 « Psychologie du handicap et prévention » l'étudiant doit avoir validé les enseignements en dominante dans

ce parcours du Master 1. Il doit présenter et soutenir un projet de formation en relation avec un stage clinique (300h) et un stage de recherche (50h). Le M2 PHPE est ouvert à 15 étudiants.

M1

S1UE1 – Ens. Thém. (ECTS 8) 48h CM Coef. 5 (3 cours de 16 h parmi 4)

CM1 Développement de la communication CM2 Dévt des actions perceptivo motrices CM3 Développement de la compréhension des états émotionnels CM4 Dévt de la théorie de l'esprit

32h TD Coef. 3 TD1 Etudes de cas et documents TD2 Analyse de situations d'enfance

S1UE2 – Ens. complémentaire hors spécialité PHPE(ECTS 5)

48h CM Coef. 5

S1UE3 – Méthodologie (ECTS4) 32h CM Coef. 3

CM1 Méthodes d'études du foetus et du nourrisson CM2 Pratique du bilan psychologique 32h TD Coef.4 TD1 Entretien 12h

TD2 Psychométrie enfant (20h)

S1UE4 - Stage - Coef. 3 - (ECTS 3)

- Suivi pédagogique : 12h TD - Supervision : 6 TD

S1UE5 - Séminaire mémoire de recherche 14 CM - Coef. 5 - (ECTS 5)

S1UE6 – Outils transversaux (ECTS 5) Anglais : 24h TD Statistiques : 16h CM épistémologie : 8h CM déontologie de la recherche et connaissance du milieu de la profession : 12h TD

S2UE1 – Ens. thématique (ECTS 4) 16h CM

Neuropsychologie du développement Coef. 2 (1 note)

16h TD Coef. 2 (1 note)

Neuropsychologie du développement : études de cas et de documents, examen neuropsych de l'enfant

S2UE2 – Méthodo. (ECTS 6) 32h CM Coef.

CM1 : Etude du développement des cognitions en situation de handicap (12h) CM2 Méthodes d'étude et d'évaluation de la cognition sociale (12h) CM3 Pratique du bilan psychologique

S2UE3 - Stage - Coef. 7 -(ECTS 7)

- Suivi pédagogique : 6h TD

- Supervision : 20h TD

S2UE4 - Suivi du mémoire de recherche :

8hTD - Rédaction & soutenance du mémoire Coefficient 10 - (ECTS 10)

M2 :

S3UE1 – Enseignements transversaux (ECTS 4) 40h CM Coef. 2

CM 1 – Déontologie -20h -CM 2 – Professionnalisation - 20h -

S3UE2 – Fondements théoriques (ECTS 8) 45h CM Coef. 3

CM 1 - Formation des actions (15h) CM 2 - Développement des émotions et troubles(15h) CM 3 - Examen de la personnalité (15h)

S3UE3 –Problématiques de terrain (ECTS 8) 45 h CM Coef. 3

CM 1 - Services d'accueil et d'éducation (15h) CM 2 - Services de soins et d'éducation (15h) CM 3 - Psychologie de l'intervention sociale - la scolarisation de l'enfant handicapé (15h)

S3UE4 – Méthodes de recherche et d'intervention (ECTS 8) 45 h CM- Coef. 3

Evaluation, Diagnostic, Prévention (25h) Entretien (20h)

S3UE5 - Pratiques professionnelles 12h CM - (ECTS 2) Coef. 2 note)

S4UE1 – Travaux professionnels (ECTS 2) 20h TD Coef. 1

S4UE2 – Connaissance des institutions (ECTS 3) 45h CM Coef. 2 (

CM 1 – les pratiques éducatives et thérapeutiques selon les situations de handicap (25h) CM 2 – animation de groupes (guidance, analyse de pratiques, réunion (20h)

S4UE3 – Méthodes de recherche et d'intervention (ECTS 4) 45h Coef. 3

CM1 - Observation de l'enfant 10h CM2 – Initiation aux TCC chez l'enfant 10h CM2 – Entretien 15h CM4 - Thérapie du jeu et par le jeu (10h)

S4UE4 Supervision de stage et mémoire professionnel (ECTS 10) 12h TD Coef. 10

Ecrit Soutenance orale

S4UE5 – Mémoire de recherche – Coef. 10 (ECTS 10) 4h CM 2 n

Ecrit Soutenance orale

S4UE6 – Séminaires Coef. 1 (ECTS 1) Séminaires de recherche du laboratoire

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle		X

Par expérience dispositif VAE	X	enseignants et professionnels
-------------------------------	---	-------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30.10.08 relatif aux habilitations : à compter de l'année 2008.2009, l'établissement est habilité à délivrer le master Psychologie

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 - référence à la loi de modernisation sociale n° 2002-72 du 17 janvier 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-rouen.fr/ove>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rouen.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de ROUEN

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Rouen - UFR Sciences de l'Homme et de la Société - site de Mont-Saint-Aignan

Historique de la certification :

- campagne 2004 : ancien intitulé 'Master Psychologie spécialité Psychologie des handicaps et de la prévention chez l'enfant' selon l'arrêté du 20.12.05 relatif aux habilitations.

- campagne 2000 : anciennement 'DESS Psychologie de la petite enfance et de la prévention' (arrêté du 10.10.00)